

JEUDI

18 OCTOBRE 1832.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRÉ, imprimeur du Journal, rue Saint-Dominique.



DEUXIÈME ANNÉE.

N° 97.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

# LA GLANEUSE.



JOURNAL POPULAIRE.

Politique, Industrie, Littérature, Théâtres et Annonces.

*La prison est le Séminaire des Patriotes.*

## Des nouveaux Ministres.

Nous n'avons pas encore fait la biographie de ces Messieurs. Mais c'est dans leur vie que nous devons chercher l'avenir qu'ils nous préparent.

Il faut que l'on apprenne à connaître ces hommes si antipathiques à la nation qu'on a cru ne pouvoir les proclamer qu'au milieu d'un étalage inusité, de sabres et de baïonnettes. Si, comme le dit un des pères de la doctrine, plus un ministère est impopulaire, plus il est parfait; celui-ci ne laisse rien à désirer, et il serait difficile de trouver un assemblage d'hommes aussi justement voués à la déconsidération publique. C'est bien là l'expression de la pensée dont l'influence funeste préside depuis le 7 août aux destinées du pays; que ce ministère est bien la fidèle représentation du juste-milieu, de ce véritable égoût politique où se sont réfugiés des nullités égoïstes, des talents vendus, et des consciences usées au service de tous les gouvernements.

Soult, clubiste de 91, serviteur de l'empire, solliciteur de la restauration, et qui n'a pas craint, pour obtenir les faveurs, d'abaisser son caractère de soldat jusqu'aux misérables jongleries du cagotisme.

De Broglie et Guizot, émigrés de Gand tous les deux; de Broglie, qui depuis la révolution ne s'est signalé à la chambre des pairs que par ses répugnances de grand seigneur pour la souveraineté nationale, et la manifestation éclatante de ses sympathies pour la famille déchue, dont il plaïda si chaleureusement la cause lors de la discussion de la proposition Briquerville. Guizot, l'un des pères de la doctrine qui a le plus puissamment contribué à fausser la révolution de juillet, par-

tisan zélé de la restauration, dont il ne s'était séparé que dans des vues d'ambition personnelle.

Thiers, qui n'a pas d'autre mérite que la facilité avec laquelle il abuse du talent de la parole; Thiers, illustré par les nombreux charivaris qui lui ont été donnés dans sa tournée départementale, et le scandaleux trafic de places qui l'a enrichi.

Barthe, déserteur du carbonarisme, qui de républicain s'est fait courtisan et a osé dire à la tribune nationale que *la France avait des devoirs à remplir envers les puissances étrangères.*

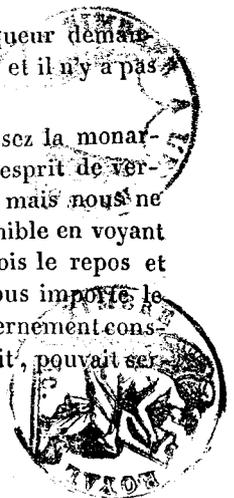
D'Argout, qui en 1815 donna le coup de pied de l'âne à la gloire nationale en livrant aux flammes le drapeau tricolore.

Voilà ceux qui oseront se présenter à la chambre avec l'héritage du 13 mars, et la sanglante solidarité de la mise en état de siège.

Où veut-on aller avec de tels hommes? Où prétend-on nous conduire? Veut-on lutter encore avec la volonté nationale? Veut-on essayer sur la souveraineté du peuple une dernière usurpation?

Vous souvient-il du jour où Paris vainqueur demandait à grands cris sept têtes de ministres, et il n'y a pas deux ans de cela!!!

Nous l'avons dit, nous n'aimons pas assez la monarchie, pour être sincèrement affligés de l'esprit de vertige qui l'égaré et la conduit à sa perte; mais nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment pénible en voyant avec qu'elle facilité on compromet à la fois le repos et la sûreté de la France. Du reste, peu nous importe le ministère qu'on nous impose, si le gouvernement constitutionnel, qui, quelque imparfait qu'il soit, pouvait ser-



vir de transition à un meilleur état de chose dirigé par des hommes probes et de bonne foi, ne remplissait pas sa mission, s'il était faussé et devenait un instrument de l'oppression, il se briserait bientôt devant de nouvelles barricades.

Au moment où nos libertés semblent menacées par la nomination d'un ministère impopulaire, toutes les protestations contre un système funeste doivent réunir l'adhésion des bons citoyens. La pétition suivante, qui est déjà couverte d'un grand nombre de signatures, a été déposée à notre bureau, les personnes qui voudront y ajouter la leur pourront s'y présenter.

### Pétition à la Chambre des Députés.

Les soussignés exposent les faits et les vœux suivans :  
De fait, la France est divisée en deux classes.

La première, composée de moins d'un million d'habitans, représentée par cent cinquante mille électeurs.

La seconde, de plus de trente millions d'individus, représentée par personne.

La première, par le moyen de ses électeurs, nomme ses députés, qui font et défont les rois, votent les impôts, disposent par leur influence de presque tous les emplois, etc.

La seconde, qui n'est rien, n'a entrée dans aucune assemblée, n'a aucun droit à exercer, et ne semble née que pour obéir, travailler, suer, payer et se taire.

La première, qui s'est donné les titres de princes, ducs, comtes et barons, double, triple, quadruple décorations, qui s'appelle aussi *gens du bon ton*, *honnêtes gens*, *gens comme il faut*, et qui est presque seule partie prenante du budget, qu'elle enlève à son gré, et toujours de plus en plus.

La seconde, qui se compose en grande partie d'hommes industriels, artisans, laboureurs, hommes de lettres, avocats, médecins, etc., etc., que MM. les privilégiés appellent boutiquiers, prolétaires, gens du commun, petites gens, gens de rien, canaille, populace, et de mille autres noms aussi méprisants.

La première, qui jouit de tous les avantages sociaux, impose les boissons, le sel, les comestibles, le chanvre, la laine, le coton, le cuir et l'air, de telle manière que, sous ces différens rapports, les petites gens contribuent, non en raison de la propriété, mais par tête et autant que les honnêtes gens même millionnaires.

La seconde, taillable à merci, payant sous le nom de patente et de droit proportionnel la permission de vendre à ces Messieurs et à ceux de sa classe, souliers et bas, viandes et légumes, qui, pour la plupart, ne prenant l'air que par des trous de soupiraux ou de lucarnes, se voit taxée autant que le riche pour ses châteaux et ses palais.

Qui paie 4 à 5 sous pour un litre de mauvais vin, ou une livre de sel, dont la valeur réelle est souvent quatre à cinq fois moindre.

La première, qui a inventé à son profit le monopole des grains pour augmenter ses revenus.

La seconde qui, par suite de ce monopole sur lequel elle n'a pas même été consultée, paie le pain de quatre livres, 15, 16, 17 et jusqu'à 18 sous, tandis que le prix ne devrait jamais s'élever au dessus de 12.

La première, qui seule possède les maisons, les forêts, les terres, tous les emplois, toutes les dignités, et ne fournit pas un trentième de la conscription.

La seconde, dont la plus grande partie n'a guère que ses bras et sa misère, et à qui l'on dit : Tu enverras à l'armée tes nombreux enfans, lesquels auront l'honneur de défendre nos propriétés, de nous faire un rempart de leurs corps et de servir de chair à canon. Cependant cette classe ne réclame point contre cet impôt du sang, elle est toujours prête à fournir à la patrie son trentuple contingent, mais elle pense que c'est à juste titre qu'elle veut sortir de sa nullité.

Quoique toutes les lois aient été faites sans nous, et presque toutes contre nous, nous nous contentons de cet exposé fidèle de notre position, restant convaincus que notre pétition n'est point de nature à être méprisée, nous nous résumons par demander :

1° La suppression du monopole sur les grains.

2° La suppression de l'impôt sur les boissons.

3° La suppression de l'impôt sur le sel.

4° La suppression des barrières.

5° La suppression de l'impôt du timbre sur les affiches et les journaux, ainsi que du cautionnement, afin que la discussion sur les affaires publiques soit mise à la portée de tous les citoyens.

6° La suppression des fonds secrets, moyen de soudoyer des assommoirs et d'acheter des dévouemens.

7° La suppression de la centralisation, autre moyen de corruption. Il ne peut être détruit qu'en rendant aux communes le droit de nommer leurs maires et autres fonctionnaires; aux départemens, celui de nommer leurs administrateurs et leurs magistrats; à la garde nationale et à l'armée, celui de nommer ses officiers.

8° La suppression de la mendicité, la société assurant à chacun de ses membres protection, travail ou secours.

9° La suppression du budget du clergé.

10° La suppression de la loterie et des maisons de jeu, ainsi que de l'infame tribut que le gouvernement perçoit sur ces funestes établissemens et sur la prostitution.

11° La suppression du monopole universitaire, et la fondation dans toutes les villes de France d'écoles gratuites, afin que l'instruction soit mise à la portée de toutes les classes.

12° Et pour garantie, le droit d'élection et d'éligibilité à tout français âgé de 25 ans, domicilié et porté sur le rôle des contributions, sachant lire et écrire.

Pour suppléer aux charges iniques dont nous réclamons la suppression, nous demandons que l'impôt soit mis en rapport avec la fortune. C'est la seule base approuvée par le droit et la raison, la seule aussi qui soit conforme à cet article de la constitution. « *Les français contribueront indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'état.* » La justice et le repos du pays exigent donc au plus tôt l'établissement de l'impôt progressif.

Puissent les représentans de la classe privilégiée entendre la voix de cette première liste de signataires, et ne pas attendre qu'elle soit opprimée par des cris innombrables, qui, au besoin, ne manqueraient pas de s'élever, car le tems est venu où sur toute la surface de la France les hommes se connaissent et ont le sentiment de leurs droits.

Des gens de marque et d'illustre naissance,  
Hier, ont fait soixante pairs de France,  
Par autant de décrets *ad hoc*,  
Et l'on n'a pas promu Vidocq.  
Puis, fiez-vous à la reconnaissance.

(*Corsaire.*)

### Enterrement.

*Requiescant in pace.*

Écoutez, c'est le *Journal des Débats* qui psalmodie la prière des morts, voila le corbillard ministériel, le *Minuteur* qui s'avance vers le Luxembourg.

Est-il chargé de cadavres? En voila-t-il des noms éteints, des médiocrités trépassées, des réputations putréfiées.

Ils ont tous été tués par l'estime publique, le choléra moral a fait justice de ces nullités orgueilleuses, de ces gloires de salons inconnues au vulgaire.

Et ils ont obtenu de la reconnaissance gouvernementale les honneurs funèbres de la paix.

Braves gens, après une vie si pleine.... de génuflexions

et d'intrigues, quelques jours de faveurs, puis l'hermine, et c'est tout.

Vanités des vanités !

Eux, chamarrés de croix et de galons, les voila ! on va les inhumer.

Ministres de Charles X, députés repoussés par leurs électeurs, préfets destitués par l'opinion publique, sénateurs en retraite, conseillers d'états réformés, militaires invalides, écrivains tombés dans l'enfance, journalistes usés par la vénalité, pédans de collège ; éloquences asmathiques, consciences muqueuses, braves cacochymes.

Restes d'hommes enfin, bons désormais à compléter la belle collection des momies politiques, étalée au Luxembourg.

Oh ! oui, que la paix soit avec eux dans le lieu de repos et d'oubli, où l'ordonnance royale leur a donné une bière.

Que rien ne trouble leur dernier asile, et que puissent ainsi, tous ceux qui leur ressemblent, jouir de l'éternel sommeil que la doctrine promet à ses élus.

Ainsi soit-il.

#### A VOUS.

*Aimez qui vous aime, jeune malade, et vous vivrez. — Etes-vous seul sur la terre ? Si c'est là votre mal, oui, vous êtes perdu.*

(Lettre d'Adèle.)

Votre lettre est venue : elle était douce, Adèle ;  
Oh ! bien douce ! — Ecoutez : quand d'un léger coup d'aile  
L'ange vient toucher les yeux de votre enfant,  
Et que sur vos genoux il l'endort, — oh ! sans doute,  
Alors vous bénissez l'ange qui vous écoute,  
Et contre tout mal vous défend ?

Eh bien ! vous êtes l'ange à qui ma pauvre mère  
Devra de son enfant, le sommeil éphémère,  
A qui, moi, je devrai de ne pas tant souffrir ;  
Car j'ai vu bien des nuits sans repos et sans rêves,  
J'ai passé bien des jours à pleurer sur les grèves,  
Adèle, et je voulais mourir.

Oui, mourir : — c'était là que toutes mes pensées  
Tombaient l'une sur l'autre et mornes et glacées.  
C'était là que toujours mon ame s'exilait.  
Et j'ai senti souvent ma lèvre violette  
Frissonner de bonheur sur mes dents de squelette,  
Mordant le fer d'un pistolet.

Mais ma mère ? — Ce nom, qui me vibrerait dans l'ame,  
A mon cœur déjà froid rendait un peu de flamme.  
J'essayais quelques pas au milieu du chemin,  
Je riais à Satan, je raillais la misère,  
Et, reprenant des jours que je dois à ma mère,  
La mort me tombait de la main !

Ainsi pendant huit mois de la vie à la tombe,  
Du soleil qui se lève à la brume qui tombe,  
Forçat de l'existence et trainant mon boulet,  
J'ai marché, j'ai vécu, la poitrine brisée ;  
Et d'un amour banal, pitoyable risée,  
J'ai fui tout ce qui m'appelait.

Oui, c'est ainsi qu'un soir, contre une folle idée,  
Au bazar de l'amour troquant mon Asmodée,  
J'arrachai de mon cœur le poétique fiel ;

Et je ne voulais plus que rêver femme et joie,  
Et me fondre en baisers, et suivre au bout la voie  
Où je voyais poindre le ciel.

Fatalité ! — Le ciel, c'était l'enfer ! la femme,  
C'était je ne sais quoi de funeste et d'infame,  
Me traînant sur ses pas comme un chien au licou,  
Faisant de ses baisers marchandise publique,  
A tout chaland venu sur un coup-d'œil oblique,  
Livrant ses jambes et son cou !

Oh ! que vite elle usa mon amour de poète,  
Mon chaste amour ! — Hélas ! ma bouche était muette  
Auprès d'elle ; et mes yeux se perdant dans ses yeux,  
Je lui jetai mon cœur tout ouvert, comme un livre,  
Et libre des liens dont l'amour nous délivre,  
Je croyais vivre dans les cieus !

Mais elle ? — il lui fallait des lèvres pantelantes  
Et noires de vin bleu sur ses lèvres tremblantes :  
Qu'importait qu'on froissât les plis de son chapeau !  
Il lui fallait au sein des bouches corrosives,  
Laissant, de toutes dents, les marques incisives,  
Peintes en rouge, sur sa peau !

Infamie ! — et pourtant, cette femme perdue,  
Plus abjecte à mes yeux que la fille vendue  
Qui la nuit ne dort pas et veille en mauvais lieu,  
Cette femme avait tant de charmes autour d'elle,  
Que j'eusse tout donné, hors votre lettre, Adèle,  
Tout pour son amour, ame et Dieu !

Et plus rien ! — Oh ! l'amour ! — dire que trois années  
Il brûla de ses feux mes rapides journées ;  
Qu'il me fit du bonheur à m'en rendre insensé ;  
Qu'il me sécha le front sous d'ardentes caresses ;  
Que, dans trois villes, j'eus trois ardentes maîtresses,  
Et qu'en un jour tout a passé !

Peut-être, il le fallait ? Car il faut au rivage  
Que les soleils d'été grillent l'herbe sauvage ;  
Si l'on eut un matin, il faut qu'on ait un soir ;  
Il faut, Dieu l'a voulu, que tout rentre à la terre :  
J'ai vingt ans, et je vais lui rendre le mystère  
Des nuits, des jours et de l'espoir.

L. A. BERTHAUD.

### Lettre de François Napoléon,

**EX-ROI DE ROME, DUC DE REICHTADT,**

**A S. M. Louis-Philippe 1<sup>er</sup>.**

Tel est le titre d'un imprimé qui se vend dans les rues avec la permission des autorités. Voila donc les moyens déloyaux qu'emploient les partisans du justemilieu, pour égarer l'opinion du peuple. Les magistrats, qui défendraient la vente publique d'une feuille instructive et signée par un nom honorable, ne craignent pas d'accepter, en tolérant le débit d'un pareil écrit, la solidarité d'une friponnerie et d'un faux.

Heureusement que le bon sens exquis de nos ouvriers, sait de lui-même faire justice de pareilles absurdités, et qu'ils n'en sont pas aussi facilement dupes qu'on se plaît à le croire ; c'est par eux que la prétendue lettre du duc Reichtadt nous a été dénoncée. Et loin de les abuser, les autorités qui en permettent la vente, s'exposent à perdre auprès d'eux leur confiance

et leur considération. Le peuple gagne assez péniblement son argent, pour qu'on ne le lui laisse pas accroquer ainsi.

## Lyon.

M. Savagner, professeur d'histoire au collège de notre ville, vient d'être brutalement destitué. Cela n'est pas étonnant : ce jeune homme, qui ne doit sa place qu'à son talent, puisqu'il l'a obtenue au concours, a trop de savoir et de patriotisme pour les hommes qui nous gouvernent ; il a bien mérité les honneurs d'une destitution.

Il se propose d'ouvrir un cours d'histoire qui, libre enfin de toute censure, ne peut moins faire que d'être intéressant. Nous engageons les patriotes à y souscrire.

### GRAND-THÉÂTRE.

LE BALLET.



Voici la danse, bouquet du spectacle ; la danse, stimulant pour le public blasé, pour le public abonné, jeunes gens et vieillards. Voici la danse, vive la danse.

Elle revient à nous lascive, décente, légère, noble, semillante, grave, aérienne, vaporeuse comme une apparition. La voila avec ses jupes courtes, toute honteuse parfois de montrer au grand jour des jambes et des pieds faits pour la robe à queue. La voila se posant à l'antique, la voila voltigeant comme un papillon qui se joue sur des roses. La voila avec ses ronds de jambes, avec son inamovible sourire, et son étourdissante pirouette. Taglioni nous a délivré de l'éternelle et monotone pirouette, de la pirouette *rococo*, toujours si applaudie par le parterre. Bon public ! un jour il sifflera la pirouette avec autant d'acharnement qu'il bat des mains aujourd'hui pour elle. La pirouette est au ballet, ce qu'est la tirade au mélodrame, c'est le coup de fouet. Adieu pirouette, adieu tirades, votre règne passe chaque jour. La pirouette est un tour de force et d'adresse, qui revient au clown du Cirque olympique, au comique sauteur Auriol.

Notre danse à nous, la voici : Ici, gracieuse dans ses pas, ravissante dans ses poses, c'est Madame Lecomte ; là voluptueuse, animée, désordonnée et pleine d'abandon, c'est mademoiselle Leroux ; légère et papillonneuse, c'est Monsieur Martin digne frère de notre élégante danseuse, madame Lecomte ; majestueuse, pleine de force, et prodigue en pirouettes, tel est Ragaine ; folâtre, capricieuse, vive, jolie, telle est sa femme.

Le ballet de la *Somnambule* a été rendu avec beaucoup de soin et de talents. Tous les sujets y ont obtenu des applaudissements ; madame Lecomte a bien mimé le rôle de la *Somnambule*.

La *Fille mal gardée* nous a fait faire connaissance avec *Charrière*, comique qui promet de marcher sur les traces de *Girel*, d'*Arnaud* et de *Mazurier* ; il a été applaudi dans différents pas bouffons. Notre ballet est le genre le plus complet de notre première scène. Avis aux amateurs !

La représentation de *Fernand Cortez*, a été assez satisfaisante, et pourtant le public qui était là en grande majorité a fait, à la fin de l'ouvrage, éclater son mécontentement par des sifflets.

Madame Cœuriot jouait *Amazilly* pour son premier début. Madame Cœuriot à de la voix ; il est fâcheux que sa petite taille l'ait desservie dans ce beau rôle. Elle se dessine bien sur la scène, elle l'anime, elle l'occupe. Mais dans son grand air, je n'ai plus qu'un désir, elle a tâché de suppléer à son chant par une pantomime passionnée, mais parfois un peu trop outrée. Lecomte, dans le second acte, nous a fait entendre cette voix que nous lui connaissons, mais elle n'a pu

soutenir sa fraîcheur, pendant toute la pièce elle s'est vieillie. Les voix de Serda et de Dabadie, et les danses du second acte n'ont obtenu que des braves.

## GLANE.

— On est étonné de n'avoir pas vu figurer M. Delort dans la nouvelle fournée de pairs. On croyait que *Louis-Philippe* devait faire tout pour Delort.

— Le ministère de M. Thiers ne contentera pas un quart de la France.

— Il y a parmi les cinquante-sept nouveaux pairs cinquante-quatre gaillards qui feraient de délicieux marchands de peaux de lapins.

— Avec des pairs comme M. Neigre, il faut espérer que le ministère ne sera pas blanc.

— S'il faut en croire le *Journal du Commerce*, M. de Cazenove, conseiller municipal, veut voler sur les traces de M. Gisquet.

— Avant la nomination du nouveau ministère, un juste-milieu disait : A quoi sert le *Courrier de Lyon* lorsqu'il n'y a pas de cabinet.

— A l'avenir, chaque fois que les ministères seront vacans, les rédacteurs du *Courrier de Lyon* porteront au cou un nœud de paille, avec cette inscription sur le dos : ANES A VENDRE.

— M. Thiers se charge des fonds secrets. Il prend tout sur lui.

— On va construire un égout à Perrache. C'est sans doute pour y jeter les numéros du *Courrier de Lyon* et les circulaires des nouveaux ministres.

— La *Gazette* prétend que la circulaire de M. Soult est écrite en style de tambour-major. Il ne faut pas s'étonner si elle fait tant de bruit.

— Mettez la république dans un coffre-fort, et confiez-là à M. Thiers, vous n'en entendrez plus parler.

— Tant que Soult sera président des ministres, nous n'aurons pas la guerre. M. Soult est un homme de paille, et ça ne va pas au feu.

— Les fonds secrets sont confiés à Thiers, qui est de force à en garder les trois quarts.

— Les ministres veulent nous gouverner à coups de fusil. — Il paraît que ces messieurs sont pour le système des cartouches.

— On veut me démolir, dit sans cesse M. Chose. — Monomanie de maçon.

— On assure que quelques hommes honorables, compris dans la dernière fournée de pairs, se proposent d'intenter aux ministres un procès en diffamation.

— Dernièrement, un billet a été jeté sur le théâtre des Célestins pour demander la chanson des *Cornichons*. Le régisseur est venu annoncer que les *Cornichons* avaient été remis à l'autorité. Bon, a dit un plaisant, les voila en famille.

— Ils ont défendu la chanson des *cornichons*. Ces Messieurs ne veulent pas qu'on les chante.

— Un amateur demandait l'autre jour dans un café, le *Courrier de Lyon* ; et comme le garçon tardait à le donner, est-ce que ce journal n'est pas libre, lui dit-il ; — non, Monsieur, il est vendu.

— Les hommes ont été damnés pour une pomme ; la France se perdra pour une poire.

— Au mois d'octobre, les poires pourrissent et tombent.

— Vous êtes du règne animal, disait quelqu'un, à un rédacteur du journal *Croupion*. — Non, Monsieur, apprenez que je suis de tous les règnes.

J. A. GRANIER, Gérant.